RIASEC : R

N4103
CONDUCTEUR / CONDUCTRICE DE BUS

Emploi réglementé

Emploi stratégique pour la Transition écologique

Autres emplois décrits

- Chauffeur / Chauffeuse de bus
- Chauffeur / Chauffeuse de ligne transport de personnes
- Chauffeur / Chauffeuse de ramassage de personnes
- Conducteur / Conductrice d'autobus
- Conducteur / Conductrice de bus sur piste aéroport
- Conducteur / Conductrice de bus urbain et interurbain
- Conducteur / Conductrice de mini bus de plus de 9 personnes
- Conducteur / Conductrice de Petit Train touristique
- Conducteur / Conductrice machiniste
- Conducteur-receveur / Conductrice-receveuse
- Machiniste-receveur / Machiniste-receveuse

Définition

Le Conducteur de bus assure un transport sûr et confortable des passagers à travers la ville et les zones interurbaines.

- Conduit des bus sur des itinéraires prédéfinis tout en respectant les horaires établis
- Assure la sécurité des passagers durant le trajet
- Vérifie l'état technique du véhicule avant le départ et signale toute anomalie
- Vend et contrôle les titres de transport
- Informe les passagers sur les itinéraires et les arrêts
- Gère les situations d'urgence et les comportements difficiles des passagers
- Accueille les passagers
- Communique avec la régulation sur l'état du trafic

Accès à l'emploi

Cet emploi est accessible avec un Permis D, obligatoire pour conduire un bus. Des formations complémentaires comme le CAP ou le BEP peuvent être utiles mais ne sont pas obligatoires. La Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO) puis la Formation Continue Obligatoire (FCO) sont également requises et obligatoires pour exercer ce métier. La FCO doit être renouvelée tous les 5 ans.

Certifications et diplômes :

- Permis de conduire catégorie D
- Formation Initiale Minimum Obligatoire (FIMO)
- Formation Continue Obligatoire (FCO)
- Titre professionnel conducteur de transport en commun sur route
- CAP conducteur agent d'accueil en autobus et autocar
- Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports de voyageurs

Compétences

Savoir-faire

Savoir-faire principaux

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Conduire un véhicule routier
- Transporter des passagers
- Assurer le respect des horaires de départ, d'arrivée et de desserte des arrêts
- Contrôler l'état de fonctionnement du véhicule
- Utiliser des équipements spécifiques pour l'accessibilité des personnes à mobilité réduite (PMR)

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Gérer les interactions avec les passagers de manière professionnelle
- Communiquer efficacement les informations de trajet
- Suivre les itinéraires prédéfinis tout en restant flexible aux changements
- Adapter sa conduite en fonction des conditions météorologiques
- Respecter les réglementations locales en matière de transport

Savoir-faire secondaires

Production, Construction, Qualité, Logistique

- Préparer le véhicule, repérer le parcours et prévoir les aléas
- Gérer les périodes de forte affluence avec calme
- Détecter les comportements suspects
- Mettre en oeuvre les procédures d'alerte des secours et les autres mesures prédéfinies en cas d'incident

Pilotage, Gestion, Cadre réglementaire

- Procéder à l'encaissement
- Utiliser des systèmes de billetterie électronique et gérer les transactions
- Réguler le flux de passagers à l'entrée et à la sortie
- Appliquer les principes d'écoconduite Transition écologique
- Assurer la sécurité des personnes et des biens

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Coopération, Organisation et Développement de ses compétences

- Communique avec les régulateurs pour connaitre l'état du trafic
- Communiquer avec la centrale en cas de problèmes techniques
- Agir rapidement en cas d'accident ou d'imprévu
- Encourager le respect des règles de conduite à bord
- Gérer une situation conflictuelle
- Documenter les retards et les causes de ces retards
- Signaler toute anomalie ou incident durant le trajet
- Participer à des formations continues pour améliorer ses compétences

Développement économique

- Accueillir, orienter, renseigner un public
- Informer les passagers en cas de déviation de l'itinéraire
- Fournir un service de qualité
- Développer et fidéliser la relation client

Management, Social, Soin

- Prévenir et résoudre les conflits

Savoir-être professionnels

- Faire preuve de rigueur et de précision
- Avoir le sens du service
- Faire preuve de contrôle de soi
- Etre à l'écoute, faire preuve d'empathie

Savoirs

Domaines d'expertise

- **Systèmes d'Aide à l'Exploitation et à l'Information Voyageurs (SAEIV)** Transition numérique
- Procédures d'urgence et de premiers secours

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Normes et procédés

- **Réglementation du transport de personnes**
- Règles de conduite et de sécurité routière
- **Règles de circulation et de stationnement en agglomération**
- Réglementation intérieure du réseau de transport
- Caractéristiques du chronotachygraphe
- Documents de bord d'un véhicule
- Titres de transports
- Procédures d'urgence et d'évacuation

Produits, outils et matières

- Systèmes de navigation et de géolocalisation (GPS professionnels, applis mobiles) Transition numérique
- Utilisation d'engin et matériel incendie

Techniques professionnelles

- Itinéraires urbains
- Gestion du stress en situation de trafic dense
- Contrôle de l'état du véhicule
- **Techniques de manœuvre avec un grand véhicule**
- Gestion de conflits avec les passagers
- Spécificités des interventions sur véhicules électriques, hybrides, GPL, GNV

Contextes de travail

Conditions de travail et risques professionnels

- En contact avec du public
- Port de tenue professionnelle ou d'uniforme
- Station assise prolongée
- Travail en autonomie et en situation isolée

Horaires et durée du travail

- Travail de nuit
- Travail en horaires décalés
- Travail les week-ends et jours fériés
- Travail par roulement

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail

Statut d'emploi

- Salarié secteur privé (CDI, CDD)
- Salarié secteur public

Secteurs d'activité

- Logistique et transport

© Copyright octobre 2026 France Travail - Reproduction et diffusion interdites sans l'accord de France Travail